

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BASSIN D'AUBENAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 11 AVRIL 2018

L'an deux mille dix-huit et le 11 Avril, le Conseil Communautaire s'est réuni au nombre prescrit par ses statuts, dans la salle des Mariages à UCEL, en session ordinaire, sous la présidence de M Louis BUFFET, Président de la communauté de communes du Bassin d'Aubenas

La séance est ouverte à 20H07 en présence de :

PRESENTS : Messieurs M. BUGAUD, E. FARGIER, A. CHIRAUSSSEL, JP. CONSTANT (procuration de M. ALLAMEL), J. DURIEU, A. LOYET, M. BOUSCHON, S. CIVIER, G. JALADE, B. PERRUSSET (procuration de G. FANGIER), C. BOUTONNET, R. THIOLLIERE, JC. COURT, L. BUFFET, G. SAUCLES, R. MOULIN, J. DAURY (procuration de P. MANENT), D. BERAL (procuration de P. ROUX), J. SOUBEYRAND, B. MEISS, R. ROURESSOL, J. LE BELLEGO, P. ABEILLON, D. RECCHIA, J. SEBASTIEN, A. LACOSTE (procuration de M. DUBOIS), S. REYNIER, P. LAVIALLE, JC. FLORY, M. CEYSSON, R. LACROTTE, M. TOURVIEILHE.
Mesdames R DUPLAN, MN. DURAND (procuration de P. GAILLARD), C. FAURE, F. DUMAS, F. NOGIER, C. DUCHAMP, C. SUCHET, C. PASTRE, MF. MARTIN, D. FORBIN, N. BARACAND, D. CHARITA, C. GARCIA

Nombre de conseillers
En exercice : 55
Présents : 45
Procurations : 6
Votants : 51
Absents : 4

Date de convocation : 05/04/2018

Absents : Messieurs A. BASTIDE, F. JOUFFRE,
M. CHAZE et J. SARTRE

En présence des suppléants non votants :
Monsieur L. JOFFRE

Secrétaire de séance : Monsieur S. CIVIER

Objet : Budget annexe 2018 - ZA des Traverses (HT) et Affectation du résultat 2017

Le projet de budget primitif 2018 s'équilibre en dépenses et recettes à :

- section de fonctionnement : 44 030.72 €
- section d'investissement : 46 344.31 €

Je vous rappelle que ce budget est géré HT.

Compte tenu du vote du compte administratif 2017, la section d'investissement fait apparaître en recette l'excédent 2017 reporté c/001 de 46 344.31 €.

Section de fonctionnement :

En dépenses :

Chapitre 011 : 44 030.72 € charges à caractère général (entretien des terrains et divers)

En recettes :

Chapitre 002 : 44 030.72 € excédent antérieur reporté 2017

Section d'investissement : (rappel : pas de restes à réaliser sur 2017)

En dépenses :

Chapitre 21 : 46 344.31 € dont signalétique (facture 2016) et clôture du bassin d'eau pluviale

En recettes :

Chapitre 001 : 46 344.31 € excédent d'exécution reporté 2017

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Affecte le résultat excédentaire de fonctionnement 2017 de 44 030.72 € par reprise en totalité au c/002 en recette de la section de fonctionnement du BP 2018.
- Approuve le budget annexe 2018 de la ZA des Traverses lequel s'équilibre en dépenses et recettes à :
 - section de fonctionnement : 44 030.72 €
 - section d'investissement : 46 344.31 €

« Certifié exécutoire compte tenu de la télé transmission en Sous-Préfecture de Largentière le

**L'ordonnateur soussigné
certifie le caractère exécutoire
par réception en Préfecture**

en date du 27 AVR. 2018

Pour extrait certifié conforme
Fait à UCEL, le 12 Avril 2018

Le Président,
Louis BUFFET

